

- Le référent sûreté connaît la délinquance, les modes opératoires des malfaiteurs et suit l'évolution des actes de malveillance sur l'ensemble de sa zone de compétence.
- Il apporte ses conseils sur le plan réglementaire, matériel ou humain en identifiant les failles d'un agencement urbain, d'un bâtiment ou d'une entité économique. Les mesures préconisées ont valeur de recommandation.
- L'intervention du référent sûreté ne présente aucun caractère contractuel et n'engage ni la responsabilité de la gendarmerie ni celle du militaire.
- Dans un souci déontologique, le référent sûreté n'oriente jamais les demandeurs vers un prestataire de service pour la réalisation des travaux préconisés.
- Les préconisations sont données sous réserve de l'évolution de la technologie et de la réalisation d'une étude de faisabilité.

Contactez votre référent sûreté



Coordonnées de la gendarmerie la plus proche :

[Empty rounded rectangular box for contact information]

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

LE RÉFÉRENT SÛRETÉ



UN PARTENAIRE INCONTORNABLE
POUR LA PREVENTION
DES ACTES DE MALVEILLANCE